

ont été enterrés de façon inconvenante, ici, vendredi dernier. Le premier ministre peut croire qu'il peut ensevelir de cette manière inconvenante les propositions contenues dans le Livre vert de 1945. Mais il y a des phrases plus récentes qui s'attacheront perpétuellement à lui, dans le domaine politique; ce sont les paroles qu'il a prononcées à Québec, en septembre dernier:

Nous sommes dans un pays où il devrait y avoir du travail pour tout le monde et si nous ne sommes pas assez sages pour organiser l'économie de la nation de façon à assurer du travail à tout le monde, nous sommes incompétents.

Or nous disons au premier ministre: "Tes propres paroles te condamnent; elles ne condamnent pas que toi, mais tes collègues également."

Il s'agit d'un problème d'envergure nationale et qui dépasse la compétence des autorités locales. Ce que nous attendons du gouvernement, et ce que nous espérons toujours, ce sont des mesures tendant à faciliter l'embauchage, une politique pratique et efficace qui relève notre économie et pare à la situation créée par le chômage au Canada aujourd'hui.

Le présent budget passe également sous silence un troisième problème, savoir, que les impôts sont beaucoup trop élevés dans notre pays. En 1954, la somme globale que durent acquitter les contribuables, au niveau d'imposition fédéral provincial ou municipal, s'élevait à un peu plus de 7 milliards de dollars, chiffre sans précédent. Le gouvernement fédéral a pris la part du lion, naturellement. Je songe en ce moment à l'ensemble du problème. Les chiffres démontrent qu'en 1929 les impôts ont absorbé 13 p. 100 du produit national brut. En 1939 ils en ont absorbé 16 p. 100 et 29 p. 100 en 1955. Bien sûr, le produit national brut d'aujourd'hui est infiniment plus considérable. J'affirme que de la sorte on perçoit des impôts dont la lourdeur est injustifiable et tend à réduire l'initiative à un moment où le producteur canadien affronte une concurrence plus vive que depuis bien des années.

Le quatrième problème que ce budget ne résoud pas a trait à la centralisation; il résulte de ce que le Gouvernement fédéral choisit de concentrer à Ottawa toutes les perceptions d'impôts. La proportion fédérale du revenu global du pays, qui retombe sur le contribuable, a doublé depuis l'avant-guerre. Les choses en sont rendues à un tel point qu'un premier ministre libéral, M. Hicks, de la Nouvelle-Écosse, a déclaré dans un discours le 1<sup>er</sup> mars, au sujet de la concentration des perceptions d'impôt à Ottawa:

Il est possible que, la tendance actuelle se maintenant, nous perdions notre régime fédéral de gouvernement par défaut et que nous déterminions

l'existence d'un État à gouvernement unique sans que les Canadiens aient eu le temps de juger de l'opportunité d'un tel résultat.

Qu'on veuille bien noter les mots: "État à gouvernement unique". Telle est la tendance du gouvernement actuel en matière fiscale si clairement discernée et exprimée par le premier ministre libéral d'une province.

Le cinquième problème que le budget ignore est celui du gaspillage et de l'incompétence. Le mépris des honorables vis-à-vis s'est déversé sur les conservateurs progressistes lors de la campagne électorale de 1953 parce que nous avons soutenu que les dépenses pouvaient être réduites sans sacrifier aucun intérêt essentiel du Canada, en matière de défense ou autrement. Depuis, après nous avoir ridiculisés, le Gouvernement a réduit les dépenses relatives à la défense nationale. Elles s'élevaient alors à environ 2 milliards de dollars par an. Elles s'élèveront maintenant à 1 milliard 700 millions par an. Ce que nous avons préconisé comme pouvant et devant être fait s'est révélé réalisable, mais qu'a fait le Gouvernement? A-t-il cherché à pratiquer l'économie, à éliminer le gaspillage et l'exagération dans d'autres ministères? Non, pas du tout. Il garde encore la même vieille attitude. Il ne peut avoir tort; or, ce n'est pas cette sorte d'attitude qui favorisera l'efficacité chez ceux qui travaillent à son service.

Les crédits que le Gouvernement présente à la Chambre sont encore beaucoup trop gonflés et nous continuerons à condamner le Gouvernement de l'effort délibéré qu'il tente pour frustrer nos efforts en vue de dégonfler le budget des dépenses. C'est notoire. L'Auditeur général nous a dit déjà au comité des comptes publics que tous les crédits sont gonflés d'au moins 5 p. 100 et parfois 10 p. 100. Toutefois, que des députés de l'opposition tentent, comme cela s'est fait dernièrement à l'égard des crédits du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, au comité des crédits, de réduire les crédits de 5 p. 100 pour les dégonfler, pour les ramener à leur juste niveau, qu'arrive-t-il? Le Gouvernement rassemble ses cohortes pour faire rejeter une motion de ce genre et conserver leur trop plein à ces crédits.

**L'hon. M. Prudham:** Mais on l'en a déjà exprimé.

**M. Fleming:** Je crains que le ministre n'ait pas étudié très sérieusement les prévisions. C'est un simple échantillon. Le ministre qui vient de m'interrompre vaut bien n'importe lequel de ses collègues. Il vient de nous dire, donc, qu'il ne sache pas que les prévisions budgétaires soient excessives. En vérité, c'est que la chose a échappé à tous les ministres, et au Gouvernement, parce qu'il ne dispose